

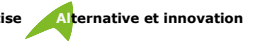


Bulletin technique collectif rédigé par l'équipe viticole de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire pour l'ensemble des vignerons du 37

bsv
Service de conseil en végétal
Centre - Val de Loire

Rédigé d'après les observations du BSV Viti Centre-Val de Loire n° 10 du 04/06/2024 - Lien ici

Des conseils pour vous accompagner dans vos décisions et vos stratégies



La synthèse de la semaine à venir

FLASH !!!!!..... A RETENIR CETTE SEMAINE...

- Floraison en approche : stade de sensibilité maximal.
- Retour à un temps plus sec et ensoleillé.
- Arrêt du travail des sols impératif pendant la fleur.

PRESSION MALADIES OUEST 37



Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



PRESSION MALADIES EST 37

Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



SOMMAIRE

Page

- Point météo du 06/06 au 12/06
- Stades phénologiques : 1res fleurs observées
- Black-rot : maintenez une protection avant fleur
- Mildiou : peu d'évolution de symptômes
- Oïdium : toujours aucun symptôme
- Focus sur... le soufre poudrage et le soufre mouillable
- Tordeuses : glomérules et chenilles observés
- Réglementation abeilles et flavescence dorée
- Enquête dépérissement du vignoble et PNDV

- 2
- 3
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 8

QUE RETENIR DE LA SEMAINE ?

Protection de la fleur
Vent du nord-est
Maladies
Approche de la floraison

Point météo du 06/06 au 12/06

Jeu 06/06	Ven 07/06	Sam 08/06	Dim 09/06	Lundi 10/06	Mardi 11/06	Mer 12/06
13°C 22°C	11°C 22°C	13°C 22°C	10°C 19°C	7°C 20°C	11°C 21°C	13°C 21°C

Sources : Windy, Meteociel, meteologix, meteoblue

- Depuis plusieurs semaines, la France est soumise à des perturbations plus ou moins violentes qui rendent les prévisions météorologiques instables.
- Ce phénomène est appelé « **goutte froide** » : masses d'air de différentes températures qui entrent en conflit.
- « Une goutte froide est une poche d'air très froide située à plus de 5 000 m d'altitude. Lorsque le courant-jet polaire se déforme, il arrive qu'une poche, que l'on nomme une goutte froide, se détache de la circulation associée au courant-jet polaire pour descendre jusqu'à nos latitudes. »
Météo France

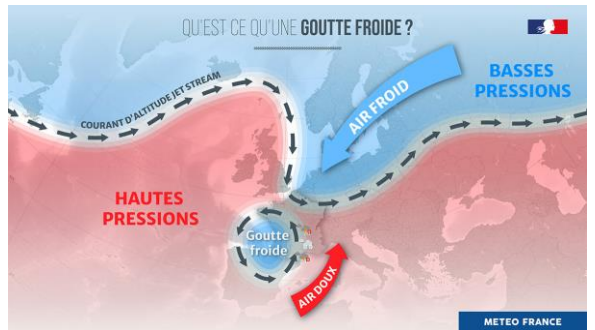
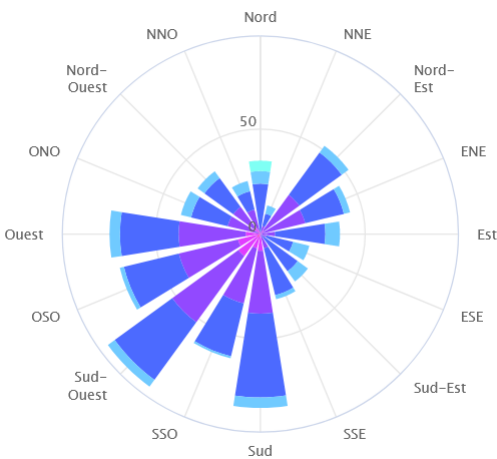


Schéma explicatif de la goutte froide. Source : Météo France



< 1 m/s 1-2 m/s 2-4 m/s 4-6 m/s 6-8 m/s 8-10 m/s > 10 m/s

Rose des vents relevés en mai sur la station de Tours (source : infoclimat)

Les chiffres à retenir du mois de mai (station de Parçay-Meslay)

x2

Pluviométrie par rapport aux normales = 116 mm

65 %

Origine des vents = 2/3 des vents sont venus de l'ouest



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



Stades phénologiques : 1^{res} fleurs observées

OUEST (stade moyen)

Cabernet / chenin / grolleau : boutons floraux séparés généralisés. 1^{res} fleurs observées à Esvres et à Restigné



EST (stade moyen)

Gamay / cot : boutons floraux séparés
Chenin / sauvignon : boutons floraux en cours de séparation



Premières fleurs, cabernet, Restigné, 03/06/2024



Boutons floraux séparés, cabernet, Cravant, 03/06/2024



Boutons floraux en cours de séparation, chenin, Noizay, 03/06/2024



Boutons floraux séparés, cot, Amboise, 03/06/2024

Black-rot : maintenez une protection avant fleur

- A l'est, explosion des symptômes sur Vouvray (passage d'une fréquence par cep de 3 % la semaine dernière à 70 %). A Montlouis et Amboise, les symptômes restent stables.
- A l'ouest, peu d'évolution vis-à-vis de la semaine dernière.

Taches de black-rot, cabernet, Restigné, 03/06/2024



Analyse du risque et stratégie de protection

- Météo favorable au développement du champignon : températures dans les normales de saison et forte humidité.
- De nombreuses taches sont observées sur l'ensemble du département avec des situations disparates.
- Dans les situations avec de nombreux symptômes foliaires, les grappes deviendront sensibles à la chute des capuchons floraux.
- **A l'est comme à l'ouest, il est important d'être protégé avant la fleur !**

QUEST / EST



QUEST		EST
OUI	POINT TRAITEMENT	OUI



BIO

Soufre + cuivres associés ont une action secondaire sur le black-rot.

CONVENTIONNEL

La protection black-rot peut se coupler à la protection mildiou et oïdium grâce aux produits en double homologation.

Il n'y a pas d'alternative au traitement.

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



Mildiou : peu d'évolution de symptômes

Observations de cette semaine (réalisées le 03/06/2024)

- A l'est, à l'exception d'un secteur sur Vernou, les symptômes ne se sont pas aggravés depuis la semaine dernière.
- A l'ouest, quelques nouveaux symptômes sur grappes sont visibles dans des zones où des taches d'huile étaient observables sur feuille.

OUEST

- Fréquence sur cep : 0 à 100 %
- Intensité en parcelles atteintes : 1 à 26 %
- Symptômes sur feuilles et sur grappes



EST

- Fréquence sur cep : 0 à 91 %
- Intensité en parcelles atteintes : 2 à 28 %
- Symptômes sur feuilles et sur grappes



Mildiou frais sur grappes, cabernet,
Crouzilles, 03/06/2024



Mildiou frais sur grappes, chenin,
Montlouis, 03/06/2024

OUEST / EST



OUEST		EST
OUI	POINT TRAITEMENT	OUI

Analyse du risque

- Les symptômes issus des pluies continues du 18 au 24 mai sont en cours d'extériorisation.
- Des symptômes sont observés sur l'ensemble du département mais la fréquence et l'intensité sont très aléatoires et concentrés sur les témoins non traités et les zones humides.
- **A l'est comme à l'ouest, les parcelles atteintes doivent être protégées à l'approche de la floraison.**
- Pour les stratégies à base de produits de contact, et sur secteurs sains non lessivés, le renouvellement peut se faire en fonction des prochaines pluies et de la pousse.
- Pour les protections réalisées à base de produits systémiques et pénétrants, le renouvellement doit s'envisager en fonction des cumuls d'eau, de la rémanence de votre dernier traitement, de la vitesse de pousse et de la présence de symptômes dans vos parcelles.

Stratégie de protection

BIO

- À l'approche de la floraison, sur parcelles avec symptômes, un renouvellement est à prévoir à 8 jours.
- Une intervention avant fleur et/ou les prochaines pluies avec **150 à 200 g de cuivre métal/ha** (type Bouillie bordelaise rsr disperss) + **150 à 200 g d'hydroxyde de cuivre** (type Champ Flo Ampli) peut être réalisée.



CONVENTIONNEL

Choisir des produits ayant une rémanence de 14 jours. Des **produits à base de fosetyl-al et sulfate de cuivre tribasique** tels que Pangolin dg sont possibles. *Dose homologuée du Pangolin dg : 5 kg/ha.*

L'épamprage et l'ébourgeonnage du tronc sont des mesures prophylactiques permettant d'éviter les contaminations en provenance du sol. Mais il n'existe pas d'alternatives aux traitements.



Mildiou : peu d'évolution de symptômes

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle au mildiou		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	50 %	60 %	70 %
Moyenne à forte	60 %	70 %	80 %

Tableau 1 : dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur du feuillage et de la sensibilité au mildiou dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)

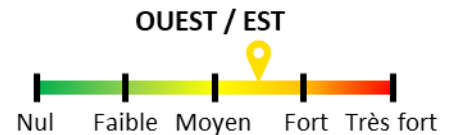
Travail du sol, floraison et mildiou

- Eviter de travailler le sol et d'intervenir pendant les périodes de sensibilité maximum. La portance des sols est essentielle pendant la floraison notamment avec des passages répétés pour la pulvérisation et ce parfois sur tous les inter-rangs.
- Eviter les tontes pendant la floraison et pendant les pics de sporulation du mildiou (effet splashing). Les vignes totalement travaillées ont été les plus impactées par le mildiou en 2023.
- Une réflexion sur la couverture des sols (mulchs) doit être de préférence envisagée.
- Reprendre l'entretien des sols après floraison, quand la balance risque humidité et la concurrence hydro azotée devient acceptable.

Oïdium : toujours aucun symptôme

Observations de cette semaine (réalisées le 03/06/2024)

- **Aucun symptôme** sur nos témoins non traités.
- **Aucune évolution** de symptômes sur l'ensemble du département.



Stratégie de protection contre l'oïdium

- A l'approche de la floraison, il est important de maintenir une protection **sur l'ensemble du vignoble**.



BIO



- Traitements avec du **soufre mouillable** (ex. : *Heliosoufre*, dose homologuée : 7,5 l/ha).
- Rémanence du soufre : 10 jours.



CONVENTIONNEL

- Des **traitements à base de pénétrants à double homologation oïdium - black-rot** → *Nativo* base de trifloxystrobine et de tebuconazole (ex. : *Nativo*, dose homologuée : 0,16 kg/ha).
- Dans la plupart des situations, un traitement à base de soufre est adapté (*Thiovit*, *Microthiol*, *Kumulus* ou encore d'*Héliosoufre*).

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle à l'oïdium		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	50 %	60 %	70 %
Moyenne à forte	60 %	70 %	80 %

Tableau 2 : dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur du feuillage et de la sensibilité à l'oïdium dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)



Oïdium : toujours aucun symptôme

Spécialité de soufre mouillable	Dose homologuée	Quantité de soufre pur pour la dose homologuée	Doses à utiliser en l/ha (en % de la dose homologuée)			
			50 %	60 %	70 %	80 %
Heliosoufre S	7,5 l/ha	5,25 kg	3,75	4,5	5,25	6

Tableau 3 : quantité de produit à base de soufre à appliquer par hectare en fonction de la réduction de dose

Focus sur... le soufre poudrage et le soufre mouillable

L'encadrement de la floraison est une période de protection impérative. Voici un tableau et un arbre de décision pour vous aider à choisir d'utiliser un soufre poudre ou un soufre mouillable :

	Soufre poudrage		Soufre mouillable
	Soufre trituré : 50 à 80 µ	Soufre sublimé : 5 à 15 µ	Soufre micronisé : 80 % < 10 µ
	<ul style="list-style-type: none"> • Sublimation* lente • Action de choc limitée • Rémanence plus longue 	<ul style="list-style-type: none"> • Sublimation* rapide • Action de choc importante • Consommation rapide du produit 	<ul style="list-style-type: none"> • Particules de petites tailles • Formulés avec des agents mouillants et dispersants permettant leur dissolution dans l'eau • Forte adhésion au végétal persistant
	<i>* La sublimation du soufre est le phénomène physique qui va permettre au produit de devenir efficace contre l'oïdium. Ce phénomène correspond à la transformation du soufre solide en soufre gazeux.</i>		
	Si besoin de rémanence : fin de protection	En périodes sensibles : floraison, rattrapage	En début de programme, où la végétation est peu développée
	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des risques de phytotoxicité / brûlure • Temps d'intervention rapide • Plus efficace sur oïdium déclaré 		<ul style="list-style-type: none"> • Effet longue durée • Forte adhésion au végétal • Possibilité de travailler à faible dose en début de saison • Facilité d'utilisation • Possibilité de travailler avec des formulations liquide
	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une absence de vent ou de prévision de temps stable • Très forte sensibilité au lessivage, moins bonne adhérence au feuillage • Quantité de soufre appliquée supérieure au mouillable • Risque d'irritation ou de gêne plus importante pour l'utilisateur 		<ul style="list-style-type: none"> • Risque de phytotoxicité plus importante • Pénétration au cœur du végétal moins efficace



Focus sur... le soufre poudrage et le soufre mouillable

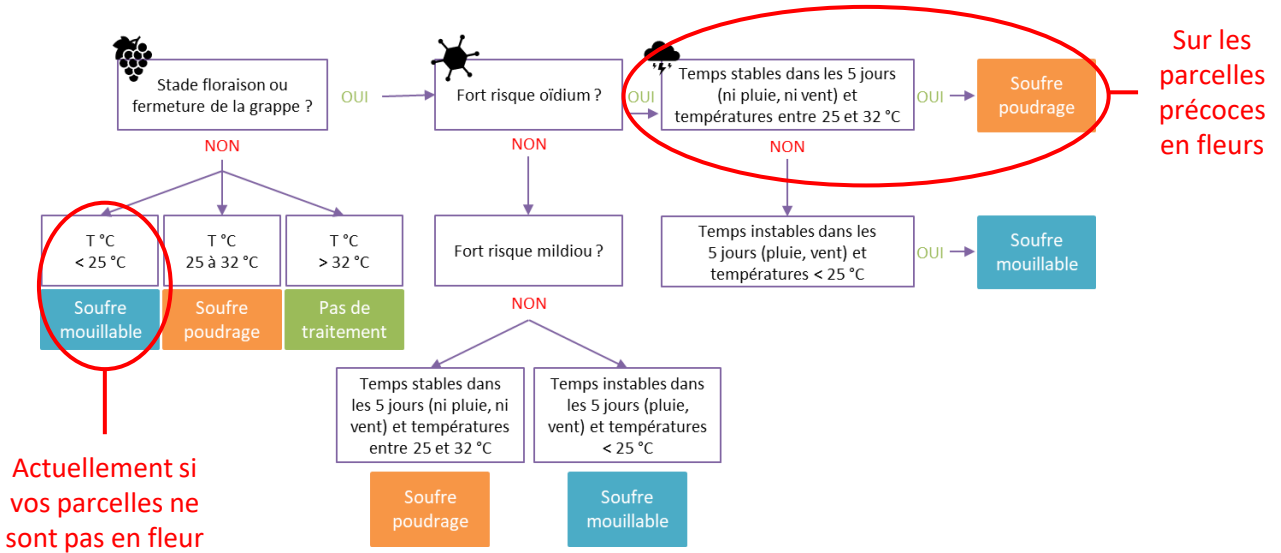


Fig. 1 : arbre décisionnel pouvant vous aider au choix de la formulation

Source : réalisation CA37

Tordeuses : glomérules et chenilles observés

Éléments biologiques

- Une fois la 1^{re} génération de vers de grappe terminée, on peut observer des glomérules. Ce sont des amas de fils de soie au niveau des inflorescences qui constituent un abri pour la larve. Elle se nourrit alors partiellement de boutons floraux mais les dégâts sont souvent négligeables.
- Les larves se transforment ensuite en chrysalides puis en papillons. Cela donne lieu à la 2^e génération, nettement plus dommageable pour les grappes en cas de forte pression.



Glomérule, chenin, Noizay, 03/06/2024

Observations de cette semaine (réalisées le 03/06/2024)



Chenille de cochylis, grolleau, Rivarenne, 03/06/2024

- Début des observations de **vers de cochylis et de glomérules** sur les vignes à historique à l'est comme à l'ouest.
- Pour rappel les seuils d'intervention sont de **30 à 50 glomérules** pour 100 grappes en fonction de la charge.
- Nous n'avons observé aucune situation justifiant une intervention.



Réglementation abeilles et flavescence dorée

Depuis le 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la liste des cultures qui ne sont pas considérées **comme attractives pour les abeilles**. Les dispositions de l'arrêté, s'appliquent donc désormais à la vigne. Ainsi, en période de floraison, vous ne pouvez traiter que dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.



Dérogation possible pour :

- Les traitements visant des nuisibles à activité exclusivement diurne.
- Les traitements fongicides qui doivent être mis en œuvre rapidement compte tenu de l'urgence liée au développement d'une maladie (ex. : pas de fenêtre météo dans les 5 heures réglementaires).
- Traitement réalisé dans le cadre d'un arrêté de lutte obligatoire (ex. : traitement contre la flavescence dorée).

Dans votre registre phyto vous devrez maintenant consigner : la date, l'heure de début et de fin de traitement et le motif dérogatoire du traitement.

Source : DRAAF

Enquête dépérissement du vignoble et PNDV

Afin de mesurer l'impact du Plan National de Dépérissement du Vignoble (PNDV) et de ses actions, les référents du PNDV Loire font appel à vous en lançant une grande enquête nationale pour **évaluer l'efficacité du transfert des initiatives** du Plan, dans les différents bassins viticoles.

Cette enquête est l'opportunité de **faire entendre votre voix sur le sujet des dépérissements et de participer à l'orientation stratégique des priorités futures du PNDV**.

Ainsi, nous vous sollicitons pour répondre à cette enquête **via le lien suivant**. Le temps de réponse est estimé à une quinzaine de minutes. La collecte des données et l'exploitation des résultats sont anonymes et non nominatives.



Message rédigé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Adeline Mallet : 06 42 24 56 69 / Nicolas Pichard : 06 08 47 01 59 / Philippe Gabillot : 06 80 42 98 21

Faustine Roubez : 06 24 79 88 68 / Manon Thaunay : 06 23 82 54 92

Mél. viti-oeno@cda37.fr

Toute reproduction, même partielle des informations est strictement interdite.

[Lien vers E-Phy le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France](#)

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent. Les produits commerciaux, cités à titre d'exemple, sont adaptés aux situations décrites. Pour identifier d'autres produits commerciaux, connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques ainsi que la totalité des méthodes alternatives adaptées à la vigne, vous référer au site officiel: <https://ephy.anses.fr/>. Attention, les informations ci-dessus ne sont valables que dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante. Et sous réserve que les "fondamentaux" soient maîtrisés (qualité de pulvérisation, positionnement des traitements...). Vérifier les conditions d'emploi sur les étiquettes.

Avec la participation financière de la FAV 37-72, d'InterLoire, du réseau DEPHY ferme.

FÉDÉRATIONS VITICOLES

ViGnerons
de la
Touraine

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

INTERLOIRE
Interprofession des Vins du Val de Loire

La Chambre d'agriculture d'Indre et Loire est titulaire d'un contrat d'assurance n° 1112628777/4042 & 4049 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques pour laquelle elle est agréée sous le n°IF01762

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AIDE AGRICULTURE
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr